



CONSEIL INTERCOMMUNAL

Au Conseil intercommunal
de l'Association de communes
Police Région Morges

DATE : Morges, le 21 août 2019/ppz

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes convoqués en séance du Conseil intercommunal le

**mardi 24 septembre 2019, à 20h00,
au Foyer de la salle polyvalente,
chemin des Plantées 1, 1131 Tolochenaz.**

Ordre du jour :

1. Appel.
2. Approbation de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 mai 2019.
4. Dépôt de préavis du Comité de direction
 - N° 04/09.2019 - Budget de l'exercice 2020 ;
 - N° 05/09.2019 – Demande d'un crédit de CHFF 586'200.00 TTC pour le renouvellement du système d'information central des polices vaudoises : projet ODYSEE
 - nomination des membres de la Commission ad hoc (proposition de date pour la première séance de commission ad hoc : jeudi 3 octobre 2019, à 18h30, *le document sera remis en séance*) ;
 - présentation du projet (~15 minutes).
5. Rapport(s) de commission
 - N° 04/09.2019 - Budget de l'exercice 2020 (*le document suivra par courrier séparé*).
6. Détermination du Comité de direction sur la motion Sacha Fehlmann "Pour une Commission de police offrant à la population une meilleure garantie de neutralité".
7. Communication(s) du Bureau.
8. Communication(s) du Comité de direction.
9. Réponse(s) du Comité de direction aux questions en suspens.

Page : 1/2



10. Question(s), vœux et divers.

Pour information :

Le délégué suppléant, qui remplace un membre excusé, doit impérativement s'annoncer, avant le début de la séance, auprès du Président ou de la secrétaire, et communiquer le nom du délégué remplacé.

le président

la secrétaire

Jean-Claude Rochat

Claude de Titta